Konkurse Faillites Fallimenti No 256 Freitag, 31.12.2004 122. Jahrgang

- Débitrice: Kovaci Vitrerie Sàrl, route de Riaz 24, 1630 Bulle

- Déclaration de faillite: 09.08.2004
 Suspension de faillite: 09.12.2004
 Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.01.2005
- 5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: fourniture et pose de verres

Office cantonal des faillites Fribourg 1701 Fribourg

(02618516)